

NANTES UNIVERSITE

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire NANTES UNIVERSITE, session 2023

La Présidente de Nantes Université

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire NANTES UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur EUDELIN Vincent, attaché principal d'administration de l'Etat, président, Nantes Université, Nantes.

Monsieur FOUCHET Samuel, ingénieur d'étude hors classe, expert, Le Mans Université, Le Mans.

Madame LE MAUFF Juliette, ingénieure d'étude classe normale contractuelle, Nantes Université, Nantes.

Fait à Nantes, le 2 octobre 2023

La Présidente de Nantes Université
Carine Bernault

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation

Le premier vice-président
DOMINIQUE AVERTY